

<b>EXTRAIT du PROCES-VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES</b>			
Althen-des-Paluds - Monteux - Pernes-les-Fontaines			
Nombre de délégués en exercice	<b>31</b>	Absents représentés :	<b>8</b>
Présents	<b>20</b>	Absents non représentés :	<b>3</b>
<b>VOTANTS</b>			<b>28</b>

Le Conseil de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat » s'est réuni en séance publique au siège des Sorgues du Comtat à Monteux, le 8 décembre 2015, après convocation légale reçue le 2 décembre 2015, sous la présidence de M. Christian GROS, Président de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat ».

**Etaient présents :**

M. Henri BERNAL, M. Pascal BONNIN, Mme Sabine CHAUVET, M. Jean-Claude DANY, Mme Evelyne ESPENON, Mme Maryline EYDOUX, M. Pierre GABERT, Mme Arlette GARFAGNINI, Mme Annie GARNERO, M. Robert IGOULEN, Mme Françoise LAFAURE, M. Bernard LE MEUR, Mme Nadia MARTINEZ, Mme Annie MILLET, M. Michel MUS, Mme Nicole NEYRON, M. Claude PARENTI, M. Michel TERRISSE, Mme Sylviane VERGIER.

**Etaient Absents représentés :**

Mme Jacqueline BOUYAC, (Pouvoir donné à M. Pascal BONNIN),  
Mme Karine CANDALE, (Pouvoir donné à Mme Nicole NEYRON),  
M. Didier CARLE, (Pouvoir donné à M. Jean-Claude DANY),  
M. Thomas CONSTANTIN, (Pouvoir donné à M Christian GROS),  
M. Yannick LIBOUREL, (Pouvoir donné à M. Henri BERNAL),  
Mme Laurence MONTERDE, (Pouvoir donné à Mme Nadia MARTINEZ),  
M. Christian SOLLIER, (Pouvoir donné à M. Pierre GABERT),  
Mme Isabelle VINSTOCK, (Pouvoir donné à Mme Maryline EYDOUX),

**Etaient Absents non représentés :**

M. Rémy ARNAUD, M. Alain BRES, M. Lucien STANZIONE.

Il a été procédé conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil de la Communauté de Communes : M. Jean-Claude DANY ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Subvention au Comité du Bassin d'Emploi (CBE) pour l'année 2015**

Madame, Françoise LAFAURE, Vice-présidente, indique à l'assemblée que le Comité de Bassin d'Emploi des Pays du Ventoux Comtat Venaissin, créé en 1991, est une association basée à Mormoiron qui accompagne et met en œuvre tous types de projets dans les secteurs de la création et du développement des entreprises, de l'emploi, de la formation et de l'insertion en vue de favoriser le développement socio-économique du bassin d'emploi de Carpentras. Le CBE a mis en place une veille socio-économique locale.

A travers ses contacts avec les entreprises en création et en développement, le CBE est présent à Monteux, Pernes-les-Fontaines et Althen-des-Paluds. En 2014, **24 porteurs de projets** ont bénéficié de leurs services dont **18 pour un accompagnement** à la création d'entreprise dont **10 ont abouti**.

Par courrier, le CBE sollicite à la Communauté de Communes pour le versement de la cotisation de l'année 2015 d'un montant de 3000.00 €.

Acte Exécutoire  
Loi N° 82.213 du 2 Mars 1982  
Loi N° 82.623 du 22 juillet 1982  
Envoyé le : 15/12/15  
Affiché le :

**DEPARTEMENT DE VAUCLUSE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
LES SORGUES DU COMTAT**

Le bureau communautaire réuni en date du 1<sup>er</sup> décembre 2015, propose d'allouer une subvention d'un montant de 3000.00 € au CBE.

**Le Conseil Communautaire,**

**Madame Françoise LAFAURE, Vice-présidente, entendue,**

**Et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,**

**DECIDE** de verser une subvention d'un montant de **3000.00 € (Trois mille euros)** au Comité du Bassin d'Emploi (CBE) pour l'année 2015.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communautaire de l'exercice en cours à l'article 6574.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Et ont signé au registre les membres présents.  
Pour copie conforme.

**Christian GROS**

**Président de la Communauté de communes  
Les Sorgues du Comtat**

**Le Président,**

